

On pourrait ne pas l'écouter, lui, ne pas croire à ses arguments, ne pas se rendre à sa logique; mais ne pas croire ce que croyait cette belle et fière Sabine, ne pas sentir ce que Sabine sentait, c'était une monstruosité dont ces hommes, qui avaient des yeux et de oreilles après tout, ne seraient pas coupables!

Il se dit, avec une bonne foi sublime, que, si la prévenue sortait la tête haute de l'audience, elle le devrait à la parole, à l'attitude, à la conviction de Sabine Forster.

Oh! les doubles illusions de l'avocat convaincu et de l'homme épris!

Le ministère public fut très dur pour Ismérie.

S'inspirant des recherches de la justice auxquelles s'appuyait sa propre conviction, très positive et très nette, il établit avec une vraisemblance parfaite les dettes cachées de la veuve, les réclames croissantes, l'argent du patron manié chaque jour, dérobé un soir; les difficultés de le remplacer, la nécessité absolue d'y arriver avant la fin du mois qui ferait tout découvrir; le mystérieux rendez-vous accordé par Isaac Keiffer, prêteur ordinaire des bourses aux abois; la précaution prise par Mme Morin de passer quelques instants chez le passeur Pierre Pique pour expliquer sa sortie; la discussion surprise à travers la largeur du Rhône par un paysan, le néant des prétendus cris d'appel que ce même paysan n'avait nullement entendus; une colère de femme irritée, poussée à bout par une échecance impérieuse, se heurtant peut-être à un refus motivé; cette femme bondissant sur l'usurier pour lui arracher le portefeuille qu'on refusait de lui ouvrir; l'usurier, saisi à la gorge, tirant son couteau pour se défendre; la lutte violente, hideuse et courte, car, tandis que les doigts de la femme s'enfonçaient dans le cou de l'homme, l'homme frappait la femme à la poitrine, et tous deux tombaient en râlant. Tous deux avaient cherché la mort de l'adversaire, c'était vrai; mais le portefeuille demeuré en la possession de l'accusée prouvait jusqu'à l'évidence qu'elle était la principale coupable; Keiffer venu au rendez-vous n'avait pu que défendre sa vie et son bien menacés.

Après cet écrasant réquisitoire, la parole fut donc au défenseur.

Pascal se leva, pâle et résolu. Le soin de sa réputation le touchait peu dans cette solennelle minute. Celui d'arracher Ismérie à la justice venait de revêtir à ses yeux une nouvelle grandeur.

Il parla d'un timbre doux d'abord, très net, caressant à l'oreille, sans tomber dans la fadeur. Peu à peu la voix s'émut, s'éleva, remplit la vaste salle, y porta l'attendrissement, le raisonnement, la vérité.

Que disait-il? L'existence d'Ismérie. Et ce récit si simple, qui touchait à tous les sentiments nobles, le dévouement conjugal, la tendresse maternelle, la probité rigide, l'honnêteté éclatante, ce récit lui fit écho, au passage de touchantes allusions, des indignations viriles, des éclairs d'éloquence, des larmes vraies, et cette chaleur de la foi qui fond les doutes comme une vapeur.

L'auditoire se laissait emporter par le charme austère de cette grande parole et se répétait, en frissonnant d'enthousiasme, que c'était une révélation.

Oui, c'était une révélation.

Pascal trouvait enfin un procès à sa taille. Toutes les considérations mesquines qui aiguillonnent le talent s'étaient émoussées devant ce réalisme puissant et brutal: la vie d'Ismérie menacée.

Il en aurait oublié l'univers. Il avait oublié Sabine!

Celle-ci, qui torturait la plus poignante des angoisses, restait immobile, blanche, et les yeux serrés. Ses yeux dévorait l'orateur, non qu'elle vit l'homme, superbe dans sa logique fougueuse, mais parce que le secours tombait de ses lèvres en flots pressés.

Pendant l'instruction, elle avait dépensé toute son énergie à garder le silence. Aujourd'hui que de ce silence pouvait découler la condamnation d'une créature innocente, elle

apporta à se taire encore la fatouche volonté d'un féroce égoïsme.

Parfois, ses yeux effarés cherchaient Laurent et se détournaient ensuite avec une lueur rapide.

Laurent affaissé sur son siège, semblait ne rien voir, ne rien entendre.

Pourtant, à je ne sais quelle période étincelante que Pascal fit miroiter soudainement devant la conscience des juges, celle de Laurent parait recevoir un choc.

Le corps se redressa, la tête blême prit son aplomb sur les épaules du vieillard que cet homme de vingt-cinq ans portait depuis quelques mois. Le regard fixe eut une flamme. La bouche déprimée releva ses coins tombants.

Quelque chose avait remué dans cet être passif, qu'on disait malade, quelque chose qui épouvanta Sabine comme la manifestation d'un suprême danger.

Une teinte pourpre nuança son front de marbre. Allait-il se lever tout à coup, ce misérable Laurent, et, sous l'impérieuse impulsion de la conscience, les déshonorer tous avec lui?

Plutôt que de subir cette honte, elle sentit au frémissement qui courut sur sa peau qu'elle se leverait plus promptement encore et, de ses propres mains, étranglerait l'aveu fatal dans la gorge de son frère.

L'horrible tentation lui fut épargnée. Laurent laissa retomber sa tête, sa paupière et sa conscience dans l'aplatissement d'une immense lâcheté.

Sabine respira bruyamment. Il y avait trois longues minutes que le souffle intermittent de ses lèvres n'apportait qu'avec peine l'air à ses poumons.

Pascal venait de conclure à l'acquiescement de la prévenue. L'auditoire l'eût acquittée tout d'une voix.

Le jury, moins sensible à l'éloquence, et composé de négociants dont la caisse était le grand souci, opina, que si le meurtre n'était pas absolument prouvé, le vol l'était suffisamment.

S'il pouvait admettre des circonstances atténuantes pour l'étranglement de l'usurier, une race maudite! il n'en pouvait accepter pour vol, un crime irrémissible! et, d'ailleurs, l'un conduisant à l'autre, il traduisit ses impressions et ses hésitations par un arrêt que les journaux du temps s'accordèrent à trouver modéré.

Ismérie Morin, après une très longue délibération fut condamnée à dix années de réclusion dans une maison centrale.

En entendant cette lecture, Ismérie ne prononça qu'un mot:

—Juliette!

Laurent l'enveloppait d'un regard hébété. Il y avait comme un sourire vague et tremblant sur sa bouche sans couleur.

On emporta Sabine toute évanouie.

#### IV.

A Genève, on vit beaucoup sur le lac.

C'était une chose charmante que de monter, le matin, sur un des beaux bateaux à vapeur qui sillonnent ses flots limpides et profonds, d'y choisir une place abritée, d'où l'œil puisse embrasser la rive verte et l'horizon bleuâtre; d'abandonner au vent du lac son front qu'il rafraîchit ou ses cheveux qu'il dénoue; de regarder les petites vagues se combattre éternellement avec des frissons et des plaintes, et de rêver paresseusement ainsi entre le rayonnement du soleil et le murmure de l'eau.

Un matin de 1860, Pascal de Guerras, peu changé par les cinq années écoulées depuis le procès Morin, mettait le pied sur le *Bonivard* en partance pour faire le tour du lac de Genève.

La vie lui avait été indulgente. A peine son front s'était-il plissé de deux ou trois rides indiscrettes qui indiquaient plus encore le travailleur, le penseur, que l'homme qui a dépassé la trentaine.

Son visage avait acquis une sérénité qui lui manquait autrefois dans ses luttes contre la médiocrité.